



46 rue Jules Lefebvre BP 90429  
80 004 Amiens Cedex 1  
☎ 03. 22.89.66.40  
📠 03.22.95.16.81  
@ : adantin@somme.fff.fr

## COMMISSION FEMININE

### **RASSEMBLEMENT DES JOUEUSES U6 à U11 FEMININE**

**LIEU** : Talmas

**DATE** : Mercredi 13 Novembre 2019

**HORAIRE** : 13H45 à 15H45

### **JOUEUSES U6 et U7 F CONVOQUEES**

Club(nom)	Nom / Prénom
LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	RODRIGUES DA CUNHA CLARA - VANWYNSBERGHE FAIZE
USOAAS	FIRMIN PIQUE LOLA
AMIENS PICARDIE F. C.	BENAMEUR SALWA
AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	REZIGA MARWA - VIMEUX JULIE
ESP.S. PIGEONNIER AMIENS	DANTIN MAEVA
F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	HABBOUT ZINEB - DOS SANTOS LENA
L'AUXILOISE	CONSEIL ASHLEY
SEP BLANGY BOUTTENCOU	REVEL LYA
F.C BLANGY TRONVILLE	FAMECHON LEA - DETOISIEN CLARA
ENT.S. CAGNY	GAUDEFROY MAELI - GAUDEFROY CLEA
U.S. CARTIGNY-BUIRE	PETILLEON CAMILLE
SPORTING CLUB CAYOLAIS	LIEGEOIS LAILA - LIEGEOIS LINDSAY - DUFOUR JADE
F.C. ESTREES MONS	DELORME NOELIE - GHEERAERT LOLA
S.C. FLIXECOURT	PAPIN ZELIE
F.C. GRAND LAVIERS	PETIT LYLLOU
HALLENCOURT A.C.	VANHESSCHE ILANA
O. LE HAMEL	LEROY MAILY
ENT. LE TITRE-SAILLY FLIBEAUCOUR	GHYS MAYALINE
U.S. LIGNIERES CHATELAIN	BOULET LOUANE
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	CAMARA FAGOT LINA - DELACOUX BELLIER CELESTE
U.S. MARCELCAVE	DUPUIS LEANE
F.C. MEAULTE	COTTREL ZELINA
U.S. C. DE MOISLAINS F.	THUILLIER EVA - VALCKE HELOISE
S.C. MOREUIL	WEBER OBRY MANON
SP.C. DES TEMPLIERS	ROUSSEL LEANNE - ROUSSEL LOUANNE
POIX BLANGY CROIXRAULT F.C.	LEGRAND FLORA
U.S. QUEND	ROUSSEL LOUNA
ROYE - DAMERY ENT. S.	URIER ELENA
F. C. RUE-LE CROTOY	CORVE HONORINE
U.S. SAILLY SAILLISEL	DESHAYES AMBRE
F.C. LA CENTULOISE	GUILBERT ANAIS - TAVERNIER LUCILE
F.C. ST VALERY BAIE DE SOMME SUD	LIOTHAUD DEFOSSE EMMA
A.S. TALMAS PICARDIE FIENVILLERS	CORMON SYNDELLE - LION MANON
ENT.S. VERS S/SELLE	VINATIER EMIE
A.S. VILLERS BRETONNEUX	RICAILLE AMY - ROUANET LIA

<b>ENCADREMENT</b>	Commission Féminine
--------------------	---------------------

**En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN ([adantin@somme.fff.fr](mailto:adantin@somme.fff.fr) / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)**

**Destinataires** : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Foure (Pt Commission des Jeunes)

**ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :**

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

<b>CHAQUE JOUEUSE DEVRA SE MUNIR :</b>	
• de l'équipement sportif de son club d'origine	• Fiche individuelle
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	